



Conseil régional de
l'environnement de la Gaspésie

RAPPORT DE PROJET



Climat de
changement

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine *en action* >>

- 2021-2023 -

Rédigé par Marie-Édith Turcotte-Maltais

This project was undertaken with the financial support
of the Government of Canada.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier
du gouvernement du Canada.

Canada

À PROPOS

Le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie (CREG) est un organisme à but non lucratif oeuvrant en environnement depuis plus de 35 ans. Véritable référence en environnement, le CREG s'affaire à informer et sensibiliser les décideurs, les leaders et la population de la Gaspésie sur les enjeux de développement durable et de protection de l'environnement, en misant sur la concertation et la représentation des acteurs régionaux.



La force d'un réseau

Le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie fait partie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ). Le RNCREQ est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois : les conseils régionaux de l'environnement (CRE).

Le RNCREQ est reconnu comme interlocuteur privilégié du gouvernement sur les questions environnementales et il intervient dans la plupart des grands dossiers : aires protégées, biodiversité, changements climatiques, développement durable, santé des lacs, milieux humides, énergie, foresterie, matières résiduelles, mines, transport et aménagement du territoire.





À PROPOS DU PROJET

Climat de changement est une démarche d'envergure panquébécoise menée par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE). Notre réseau contribue à atteindre les objectifs de carboneutralité du Canada d'ici 2050 et à faciliter la résilience des communautés face aux impacts des changements climatiques.

PUBLIC CIBLE

La démarche Climat de changement s'adresse aux personnes qui ont le pouvoir de changer les choses (élu.e.s, gestionnaires et professionnel.le.s municipaux, dirigeant.e.s d'institutions et d'entreprises, etc.). Une fois ces personnes clés rejointes - sensibilisées, informées, outillées pour passer à l'action - les retombées sur les collectivités sont importantes.



Conseil régional
de l'environnement
cre
gaspésie

OBJECTIFS

- **Informer et sensibiliser les personnes-clés** des collectivités territoriales et les acteurs socioéconomiques du Québec;
- **Favoriser le partage** d'expertises régionales et faire rayonner des initiatives concrètes;
- **Accompagner** les élu.e.s, les gestionnaires et les professionnel.le.s de milieux publics ou privés pour l'identification des enjeux sur lesquels ils/elles peuvent agir le plus efficacement et la mise en place de mesures efficaces;
- **Élaborer des outils** et développer des ressources pour passer à l'action.

TREDD

Table régionale en environnement et en développement durable

14 DÉCEMBRE 2021
PRÉSENTÉ PAR LE CREGÎM



CONCERTATION

Une des premières actions a été la mise en place de la Table régionale de l'environnement et du développement durable (TREDD), en collaboration avec la Direction de santé publique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Après l'abolition des Conférences Régionales des Élu.es (CRÉ), le retour d'un espace de concertation régionale a été grandement apprécié.

SUJETS ABORDÉS

- Analyse de la vulnérabilité régionale face aux changements climatiques sur le plan de la santé et conception d'un plan d'adaptation régional;
- Valorisation des co-produits marins ; engins de pêche abandonnés ou perdus et introduction à la recirculation (EPAPIR);
- Environnement et Gestion des coupes forestières.

79 membres

57 organisations

4 rencontres

En raison du changement de direction et du roulement du personnel, la TREDD a malheureusement été suspendue. Il est prévu de la relancer en 2024 avec les thématiques suivantes :

- Espèces Exotiques Envahissantes auprès des municipalités;
- Forêts nourricières.



CAUSERIES

Des activités en personnes ont également été organisées soit un déjeuner conférence : Histoire d'eau et changements climatiques, ainsi qu'une causerie sur le train de passagers en Gaspésie.

SENSIBILISATION

Plusieurs webinaires ont été diffusés afin d'offrir des connaissances et des outils à jour au public ciblé. Voici les thématiques abordées :

- Espèces végétales exotiques et envahissantes et changements climatiques;
- Changement de comportement et mobilité durable (Parties 1 et 2);
- Les outils fiscaux dans la planification territoriale en Gaspésie;
- Initiative de déconstruction en Gaspésie avec la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG)

230 participant.es

5 webinaires

Présenté par Jérôme Lavolette

7 mars à 12:00

➤ Changement de comportement et mobilité - Partie 2

Présenté par Jean-Philippe Meloche

14 mars à 12:00

➤ Les outils fiscaux dans la planification territoriale en Gaspésie

RETOMBÉES

Les activités de sensibilisation et de formation ont permis de faire connaître le CREG et ses domaines d'actions. Elles ont également permis de mieux connaître les besoins du milieu municipal en sondant leur appréciation sur les webinaires proposés.

FORUMS

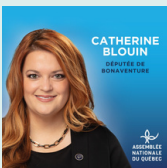
Le forum régional sur l'adaptation aux changements climatiques fut l'occasion de réunir et mobiliser les acteurs municipaux de la région en vue de favoriser l'adaptation aux changements climatiques. Le forum abordait les opportunités d'innovation dans les pratiques municipales à travers différents outils à leur portée.



85 personnes réunies pour l'action climatique

Le Forum régional sur l'adaptation aux changements climatiques s'est déroulé le 1er mai 2024, au Centre culturel de Paspébiac. L'événement a rassemblé 85 élu.es et employé.es municipaux, employé.es des MRC et intervenant.es en changements climatiques de la Gaspésie afin d'échanger et d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Merci à nos partenaires :



roulons électrique



La compilation des émissions de gaz à effet de serre a été effectuée pour les déplacements des participant.es à l'événement. Grâce à la plateforme de la SARGIM, il a été possible de compenser les émissions de l'événement afin d'en diminuer l'impact carbone.

Le forum est le fruit d'une étroite collaboration entre le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie, le Regroupement des MRC, le CIRADD, le Comité ZIP, Collectivités Zéro émission nette et la Direction de santé publique.



sensibilisation, concertation, action.



FORUMS

Le CREG a contribué à la planification du Forum interrégional sur les risques côtiers. Porté par le CRE du Bas-Saint-Laurent, l'événement regroupait 5 autres CRE soit le CRE Capitale-Nationale, le CRE Chaudière-Appalaches, le CRE Côte-Nord, le CRE Gaspésie et le CRE Îles-de-la-Madeleine.



Placer l'humain au coeur des discussions

L'événement s'est tenu les 30 et 31 mai 2024, et abordait l'enjeu des risques côtiers en plaçant l'humain au cœur des discussions. L'essentiel du programme était consacré à la tenue d'ateliers s'appuyant sur des besoins et des expériences concrètes en adaptation, qui étaient complétés par des présentations sur l'actualité dans le domaine.

Comptabilisant 200 participant.es, le Forum a permis de réunir des élu.es et gestionnaires municipaux, des gestionnaires et professionnel.les des ministères ainsi que des acteurs socioéconomiques intervenant en adaptation aux changements climatiques.



ACCOMPAGNEMENT

Une des priorités de Climat de Changement était de développer des outils pour accompagner les municipalités en atténuation et adaptation aux changements climatiques. Ainsi, 2 projets ont permis d'atteindre cet objectif :

- Réalisation d'un plan de réduction des gaz à effet de serre pour la ville de Carleton-sur-Mer
- Offre d'une formation gratuite sur la mobilité durable au personnel et élu.es municipaux.

PLAN DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE DE LA VILLE DE CARLETON-SUR-MER

En juillet 2023, un mandat d'accompagnement a débuté avec l'urbaniste de la ville de Carleton-sur-Mer afin de les aider à réaliser leur plan de réduction des émissions de GES. Pendant l'été, les différents départements de la municipalité ont été consultés afin de cibler les pistes d'action possibles. Ensuite, des calculs ont été réalisés afin d'estimer le potentiel de réduction des différentes mesures.



Pour chaque mesure, les coûts ont été évalués et des programmes de financement ont été identifiés. Le 18 octobre 2023, le plan a été présenté au conseil municipal. La réception a été très bonne, ce qui a permis de poursuivre le travail de façon efficace. L'implication des départements a favorisé la réalisation d'un plan réaliste et adapté aux contraintes de la ville. Le plan a ensuite été bonifié afin d'intégrer les suggestions du conseil et ainsi en faire la version finale adoptée en janvier 2024.

« Sans l'aide du CREG, la ville de Carleton-sur-Mer n'aurait pas eu les ressources pour produire un plan de réduction GES aussi rapidement et de cette qualité. »
- Samuel Landry, Responsable de l'urbanisme à la Ville de Carleton-sur-Mer.





FORMATION SUR LA MOBILITÉ DURABLE

En discutant avec Alain Bernier, directeur du développement et du tourisme à la ville de Carleton-sur-Mer, le constat suivant a été réalisé : Les municipalités de la Gaspésie sont de plus en plus interpellées à agir sur les questions de mobilité durable. Les déplacements représentent un enjeu majeur pour la lutte aux changements climatiques et pour l'inclusion sociale. L'expertise en transport collectif et actif, issue des milieux urbains, est souvent peu adaptée à la Gaspésie.

Merci à nos partenaires :

Regroupement
des MRC de la
Gaspésie

roçons
électrique

 **cre**
gaspésie
Conseil régional
de l'environnement

« L'animateur était excellent et passionné. Cette formation est arrivée à un moment plus qu'opportun pour notre équipe. » - Participante de Nouvelle

Ainsi, en novembre 2023, le CREG a fait appel à la RÉGÎM afin de créer une formation sur la mobilité durable qui met à profit l'expertise régionale. Le projet a été construit avec la participation d'Alain Bernier, à titre de consultant externe. La formation consiste à favoriser le partage d'expérience entre le formateur et les participants. Les bonnes pratiques, les obstacles et les défis liés aux projets de mobilités sont abordés afin de dresser un portrait réaliste du contexte régional. Des outils et des pistes de solutions adaptées sont ensuite envisagés pour faciliter le travail du personnel municipal dans ses projets de mobilité. **En juin 2024, 10 municipalités avaient bénéficiées de la formation.**

« Cette collaboration a permis de sensibiliser des élus et employés administratifs municipaux à la pertinence d'aménager une ville en considérant tous les modes de déplacement, et plus spécifiquement les déplacements actifs. »
- Participant de Chandler